

# Latin

## Série Lettres et arts - spécialité Lettres classiques

### Écrit

Pour la session 2020 du concours, le jury a corrigé 91 copies, soit seize de moins que l'année précédente. Les conditions particulières du concours cette année et le report des épreuves fin juin expliquent sans doute cette diminution du nombre de candidats. Rappelons également que ce nombre avait fortement progressé ces dernières années, et que, pour la session 2016 par exemple, le jury de version latine n'avait corrigé que 82 copies. La meilleure copie a obtenu 20/20, les moins bonnes 4/20. La moyenne, qui s'établit à 10,16, est, à peu de choses près, la même que celles des sessions 2019 (10,21) et 2018 (10,17). 17 copies ont obtenu une note inférieure à 6/20, mais le jury a eu aussi le plaisir d'attribuer à 15 copies une note supérieure ou égale à 15/20.

Le texte retenu cette année pour ce qui était à l'origine une épreuve d'admissibilité, et qui est devenue, suite au contexte de la crise sanitaire, une épreuve d'admission, était un extrait du *De ira* de Sénèque. L'argument développé par Sénèque était explicité par le titre : « Il ne faut pas se mettre en colère contre des brouilles ». Le premier paragraphe développe cette idée en donnant plusieurs exemples de futilités contre lesquelles il serait vain de s'emporter. Le dernier exemple évoqué est celui d'un homme qui s'irrite et se fatigue du travail d'autrui, développé par l'anecdote du Sybarite qui conclut le premier paragraphe. Sénèque, dans le second paragraphe, enchaîne ainsi logiquement sur l'idée que ce sont les plaisirs qui, en ôtant la fermeté d'âme, conduisent les hommes à se mettre en colère pour des riens.

Le passage ne comportait donc aucun élément de doctrine stoïcienne susceptible de rebuter les candidats. En revanche, Sénèque s'appuie sur plusieurs exemples pris dans la vie quotidienne, qui ont souvent donné lieu à des interprétations malencontreuses. Ces difficultés de compréhension toutefois réclamaient plus de bon sens que de connaissances en matière de *realia* et restaient très ponctuelles, si bien qu'une erreur sur l'un des exemples pouvait rester sans conséquence sur la compréhension de la suite du texte. Le jury a d'ailleurs minimisé les pénalités liées au lexique sur ces passages, à condition que l'ensemble reste cohérent, tout en valorisant les traductions pertinentes. Les notes les plus basses ne sont donc pas liées à une mauvaise compréhension des exemples, mais bien à un manque de rigueur dans l'analyse et la construction grammaticales, qui ont conduit parfois des candidats à lâcher prise et à proposer des traductions frôlant le non-sens complet. De telles copies, du reste, sont restées le plus souvent inachevées. Fort heureusement, les candidats ont su en majorité éviter cet écueil, en proposant jusqu'à la dernière phrase la traduction la plus rigoureuse possible.

De fait, l'extrait proposé permettait au jury de vérifier la maîtrise de la syntaxe latine, concernant en particulier les emplois de *ut* et des participes, le discours indirect ou les pronoms relatifs. Le texte exigeait également la plus grande attention aux modes et aux temps – les futurs *feret* et *perpetietur* ont trop souvent été traduits comme des présents ou des conditionnels –, de même qu'aux comparatifs. Sur ce point, le jury tient à rappeler que les comparatifs de l'adverbe devraient pouvoir être identifiés par des spécialistes : la forme *altius* a souvent posé problème aux candidats qui n'ont pas su l'analyser comme le comparatif de l'adverbe *alte* ou l'ont confondu avec *alterius* ; quant à *neglegentius*, dans la deuxième phrase, il a même pu être compris comme un nominatif masculin singulier. L'exercice de version exige une grande rigueur également pour éviter les omissions, qui sont toujours pénalisées. La traduction doit être la plus précise possible, et les comparatifs ou superlatifs non rendus sont également sanctionnés.

Enfin, répétons-le, l'épreuve de version latine juge aussi de l'expression française, qu'il s'agisse de l'orthographe ou de la syntaxe. Les erreurs d'accord, les constructions asyntaxiques ou les barbarismes sur les passés simples sont toujours sévèrement sanctionnés. Il suffit parfois de l'oubli d'une virgule ou d'une erreur d'anaphorique pour engendrer des non-sens. De trop nombreuses copies, y compris de très bonnes, ont perdu des points sur des fautes de ce type : il est indispensable de se ménager, en fin d'épreuve, un vrai temps de relecture.

Les remarques suivantes soulignent, au fil du texte, les principales difficultés et les erreurs le plus souvent commises.

Dans la première phrase, de nombreux contresens ont été dus à l'analyse de *illud* – qui ne peut être autre chose qu'un neutre – et de *et*, qui ici est bien adverbe et non conjonction de coordination : rappelons qu'un adverbe comme *inde* ne peut être coordonné à un pronom comme *illud*. De même, le verbe *sequor* est déponent et doit être traduit par une forme active en français. Les candidats ne disposant pas du texte antérieur, le jury a accepté une traduction neutre (« nous ne nous mettons pas en colère ») ou portant une injonction (« nous ne devons pas nous mettre en colère ») de la proposition *ut... non exacerbemur*.

Les exemples de la deuxième phrase ont donné lieu parfois aux interprétations les plus fantaisistes : le lit (*torus*) a ainsi été diversement compris comme le mariage, le muscle, la corde, le taureau, le « taron » [*sic*] (au lieu de « toron », probablement), voire le port... Le jury tient sur ce point à rappeler aux candidats qu'ils doivent faire preuve de bon sens lorsqu'ils choisissent l'un des sens proposés par le dictionnaire : que signifie par exemple la « protubérance troublée » ? Un même bon sens doit s'appliquer à l'analyse syntaxique de la phrase : il n'y a pas de raison de combiner entre eux les mots des quatre segments balancés par la répétition de *aut*, qui se comprennent indépendamment. L'identification du participe futur substantivé *poturo* (« à/pour celui qui va boire ») derrière le comparatif *tepidior* teinté d'ironie, était une difficulté de la phrase. Mais les candidats pouvaient s'appuyer sur la note leur indiquant qu'il s'agit d'un datif – indication dont de nombreuses copies n'ont pas tenu compte. Dans la proposition indépendante qui suit, la traduction du démonstratif *ista* à l'accusatif neutre pluriel a parfois posé problème : en tant que régime de la préposition *ad*, il ne pouvait être relié au substantif féminin au nominatif singulier *insania*. La préposition *ad* était plus heureusement traduite par « contre », qui rend compte du mouvement de *concitari* (« s'emporter »), que par une tournure causale (« pour » ou « à cause de »).

La principale difficulté de la troisième phrase reposait sur l'analyse de la construction d'ensemble : les candidats ont parfois inutilement compliqué la syntaxe, en cherchant notamment à construire en « facteur commun » non seulement *est*, mais tout le groupe attribut *aeger et infelicis ualeitudinis*, alors que les trois propositions, dans le style vif de Sénèque, sont juxtaposées. La même structure s'y répète : trois relatives sujets à l'indicatif, au parfait et au présent – si l'on pouvait hésiter sur la valeur temporelle ou aspectuelle à donner au parfait, il est important que la traduction soit cohérente d'une occurrence à l'autre. La dernière proposition relative a donné lieu à des confusions, en particulier sur la nature et le sens de *latus* (*latus, eris, n*), engendrant son lot d'interprétations originales (par exemple, « celui pour qui travailler au côté d'un étranger est source de grande souffrance »).

La dernière phrase du premier paragraphe demandait une certaine rigueur d'analyse pour éviter des confusions sur les référents : Mindyridès d'un côté, sujet de l'action ; l'homme au travail de l'autre, auquel il fallait rapporter les participes *fodientem* et *adleuantem*, ainsi que le démonstratif masculin *illum*, trop souvent traduit avec le neutre *opus* qui le suit dans le texte. Le participe *questus* (du déponent *queror*) a été souvent mal identifié, ce qui entraînait une incompréhension globale de la proposition infinitive *lassum se fieri* : une attention accrue à l'ordre des mots, notamment ici à la position charnière du verbe *uetuit*, pouvait aider à y voir plus clair. Le deuxième exemple donné par Sénèque a un caractère allusif, et la traduction du participe *duplicatis* (des feuilles de rose « repliées », « froissées », sans doute moins confortables pour le douillet Mindyridès que des feuilles « plates » ou « aplanies ») pouvait laisser incertains les candidats. Mais, si le personnage décrit est extravagant, la construction grammaticale ne l'était pas pour autant : un groupe infinitif *bilem habere* complément du verbe *questus est* ; *incumbere* suivi d'un ablatif ; *quod* causal, accompagné d'un subjonctif de discours rapporté, bien rendu dans plusieurs copies.

La première phrase du deuxième paragraphe ne posait pas de difficultés sauf dans sa partie finale, *non quia dura sed quia mollis patitur*. L'extrême concision de la formule n'a pas empêché, au contraire, de nombreux candidats d'en saisir le sens, puis d'en donner une traduction plus ou moins adroite. Il fallait dans tous les cas rendre compte du balancement, autour du verbe *patitur*, entre le neutre pluriel *dura* à l'accusatif, qui renvoie à la violence des atteintes, et le nominatif *mollis*, qualifiant le manque de fermeté de celui qui souffre. En revanche, la tournure *quid est cur...* (quelle raison y a-t-il pour que...) a mis beaucoup de candidats en difficulté, de manière surprenante, de même que la construction de l'interrogative indirecte autour du noyau *in rabiem agat*. Les exemples cités dans la phrase exigeaient avant tout du bon sens de la part des candidats : l'adverbe *curiose*, portant sur le participe *fugata* (de *fugare* : « mettre en fuite », et non *fugere*), ne signifie pas ici « avec curiosité », mais « avec soin » ou éventuellement « avec attention » ; il fallait bien lire *obuersatus* (non pas *obseruatus*) ; *clavis* est simplement une clé, non un bâton, une verrue, une bande de pourpre et encore moins des menottes ou, pire, des « tumeurs insouciantes », et le jury recommande aux candidats d'examiner en premier lieu le sens courant du mot, qui est souvent le bon. Le plus important reste, même quand le sens exact d'une référence échappe à la compréhension, de ne pas passer les garde-fous de la grammaire de base : *neglegentis* se rapporte à *serui* (« esclave » et non « serviteur »), en aucun cas à *manibus*. Il fallait, dans les deux phrases suivantes, être attentif au temps des verbes principaux (voir *supra*), au balancement *iste... cuius... / hic... qui...*, et bien sûr à la morphologie : certains candidats ont cherché à associer l'adjectif *ciuile* à *aequo animo*, ou n'ont pas su identifier la nature de *male* ou le cas de *diluenti*. Rappelons que la grammaire est le cadre à l'intérieur duquel les hypothèses sur le sens s'élaborent : si celui-ci ne se livre pas d'emblée, on ne peut pas pour autant se sentir libre d'associer arbitrairement les termes de la proposition.

La dernière phrase du texte a été dans l'ensemble comprise par les candidats qui sont parvenus au terme de la version : une structure comparative (*magis... quam*), puis un adjectif verbal attribut (*tractandus*) suivi d'une proposition consécutive niée (*ut...non...nisi...*), plutôt qu'une proposition finale. Plus délicate était la traduction du groupe *luxuria intemperans et impatiens* : *luxuria* désigne ici le goût du luxe – comme *iracundia* la propension à la colère, ce que certaines copies ont su rendre –, et il fallait choisir une traduction compatible avec les adjectifs *intemperans* et *impatiens* qui renvoient respectivement à un défaut de maîtrise ou de modération, et à un manque de résistance, voire à une sensibilité excessive.

En conclusion, le jury tient à souligner que la première attente de l'épreuve de version latine porte sur la rigueur de l'analyse grammaticale, la maîtrise de la morphologie et la connaissance des tours syntaxiques courants. Associées à du bon sens lors des choix lexicaux et à la correction de la langue française, elles permettent de réussir cette épreuve de traduction. Le jury a d'ailleurs eu le plaisir de lire de nombreuses copies qui, se gardant des erreurs et confusions les plus grossières, ont su faire preuve de rigueur et rendre le texte de Sénèque avec élégance.